

Marine Schuh-Senlis

Commissaire-priseur • Commissaire de justice

MSS Art & Collections — Conseil & Expertise en œuvres d'art

16, rue de Clignancourt, 75018 Paris | 06 63 21 82 60 | marine.schuh.senlis@gmail.com

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

Commissaire-priseur indépendante

Renfort ponctuel pour vos missions d'inventaire, d'expertise et de ventes aux enchères

Commissaire-priseur et commissaire de justice diplômée depuis 2018, j'ai exercé huit ans au sein d'études parisiennes, avant de créer ma propre structure de conseil et d'expertise en œuvres d'art.

J'interviens aujourd'hui auprès de particuliers qui me sollicitent directement pour des inventaires et expertises, et je propose en parallèle mon expérience aux études de commissaires-priseurs susceptibles d'avoir ponctuellement besoin d'un renfort qualifié, sans pour autant souhaiter recruter.

Parcours et expérience

Après une Licence d'Histoire de l'art et un Master 2 en Droit et commerce international, j'ai suivi un Master 2 Marché de l'art à l'Université Paris 1, puis la formation des commissaires-priseurs auprès du Conseil des ventes volontaires. J'ai ensuite été formée au Département Inventaires de Sotheby's Paris, avant d'exercer pendant six ans en tant que commissaire-priseur au sein de l'étude Pescheteau-Badin, à l'Hôtel Drouot. J'ai pu prendre en charge l'intégralité du cycle de vente : inventaires de succession, expertise, rédaction de catalogues et tenue du marteau.

Les missions proposées

- **Estimations et inventaires** — inventaires de succession, tutelles, partages, clients vendeurs ; évaluation de mobilier courant, objets d'art, bijoux, orfèvrerie, tableaux et collections. Le rapport descriptif et estimatif est remis dans les délais convenus. Lorsque le déplacement n'est pas nécessaire ou que les délais sont contraints, des fiches et inventaires peuvent également être réalisés à partir de photographies.
- **Fiches lots et expertise** — identification, datation, recherche de provenance et rédaction des notices de lots ; expertise de biens divers avec estimation en valeur de vente aux enchères ou en valeur de remplacement.
- **Préparation des ventes aux enchères** — rédaction des descriptifs et catalogues, relations avec les experts extérieurs, aide à l'accrochage et à l'exposition, établissement des rapports de conditions, enregistrement et suivi des ordres d'achat.
- **Suivi de la vente aux enchères** — prise en charge des enchères téléphoniques, tenue du procès-verbal, tenue de la caisse. Ces fonctions ont été assurées à de très nombreuses reprises, avec une connaissance précise du déroulé d'une vacation.
- **Direction des ventes aux enchères publiques** — possibilité de diriger une vente en qualité de commissaire-priseur habilitée. Le dispositif est encadré par le Conseil des maisons de vente, qui accorde une habilitation ponctuelle pour la vente concernée, sans engagement au-delà de cette

mission. L'étude peut ainsi bénéficier d'un renfort au marteau pour une vente déterminée, sans démarche complexe de son côté.

Discrétion et loyauté

Le secret professionnel s'applique naturellement à tout dossier confié dans ce cadre. L'intervention se conçoit exclusivement comme un renfort au service de l'étude : elle s'exerce sous son autorité, dans l'intérêt de sa clientèle et pour le développement de son activité. Aucun contact commercial propre n'est entretenu avec les clients de l'étude dans ce cadre, et aucun dossier réalisé pour son compte ne saurait être revendiqué par ailleurs. La collaboration s'inscrit dans un cadre loyal et discret.

Ce que cette collaboration peut apporter

- **Absence d'engagement durable** — il s'agit d'une prestation de service mobilisable au cas par cas, sans les contraintes propres à un contrat de travail — particulièrement adaptée aux pics d'activité ponctuels d'une structure de taille réduite.
- **Réactivité** — une intervention peut être organisée sous quarante-huit à soixante-douze heures sur Paris et l'Île-de-France.
- **Qualité d'exécution** — il peut être préférable de confier un dossier ponctuel à une professionnelle expérimentée, disposant d'une pratique éprouvée du marché et des ventes, plutôt qu'à une personne moins qualifiée mobilisée plus durablement.
- **Développement du volume d'activité** — cette collaboration permet d'honorer un volume de dossiers plus important lors des périodes chargées — chaque mission qu'il n'est pas possible d'accepter faute de disponibilité représentant, à l'inverse, une opportunité non saisie.
- **Conditions tarifaires adaptées** — vacation, forfait journée ou forfait mission selon le volume, définis en amont dans un cadre simple et transparent.

Cette présentation peut être complétée par un échange direct, à l'occasion duquel les modalités d'une éventuelle collaboration pourront être précisées selon les besoins de chacun.

Marine Schuh-Senlis

Commissaire-priseur

MSS Art & Collections

06 63 21 82 60 | marine.schuh.senlis@gmail.com | SIREN 102 270 543

SIREN 102 270 543 | SIRET 102 270 543 00014 | APE 7490B